



### Communiqué intersyndical

## **PRIME A LA PERFORMANCE DES MEDECINS : VOTRE MALADIE NOUS INTERESSE !**

En médecine libérale comme à l'hôpital, la vogue managériale est à la mise en place de primes à la performance : plus on satisfait à des critères standards dits de « qualité », plus on est financièrement récompensé. Ce nouveau mode de gouvernance par le mérite et la politique du chiffre a d'ailleurs gagné tous les domaines de la société : la compétition remplace la coopération, au prix d'une souffrance au travail croissante.

Pour les médecins libéraux, cette prime à la performance variable (jusqu'à 9000 € par an) instaurée par la dernière convention médicale, par ses effets pervers, risque d'exclure les « mauvais malades » trop indociles et trop coûteux. Basée sur des indicateurs contestables, inefficace en termes de qualité réelle, consommant un temps précieux, elle déplace en effet par conflit d'intérêt l'activité médicale du soin vers la gestion financière. La course à la performance c'est toujours plus de technologie et d'informatique, et toujours moins de disponibilité pour les patients !

Pour les praticiens hospitaliers, la loi HPST de juillet 2009 a inscrit dans le marbre une politique d'intéressement définie par le directeur, tandis que les nouveaux cliniciens hospitaliers voient leur salaire contractuel supérieur varier en fonction d'objectifs quantitatifs et non thérapeutiques. L'accord cadre relatif à l'exercice médical à l'hôpital étend ce dispositif d'intéressement par la performance individuelle et collective à toutes les équipes soignantes, pour les « valoriser » à coups d'objectifs et de résultats. Et hormis la grève et l'action syndicale, plus rien n'empêche désormais un directeur zélé d'accorder une prime au mérite à des agents triés sur le volet. Voici le règne sans partage de l'arbitraire bureaucratique...

L'intéressement par le profit et la concurrence est un mode de gestion faussement rationnel, inégalitaire et dangereux. Il asservit et sélectionne les usagers et les professionnels par l'appât du gain pour leur faire oublier toute réflexion sur le sens des soins et les vrais enjeux de santé publique,

et les dresser les uns contre les autres... L'indépendance et l'éthique de la médecine sont au cœur des pratiques de soins, au service de la population. Au nom de quoi la médecine favoriserait-elle désormais l'égoïsme sur la solidarité, la cupidité sur le désintéressement, le productivisme sur le bien commun ? La prime à la performance est clairement contraire à la déontologie : « Un médecin salarié ne peut, en aucun cas, accepter une rémunération fondée sur des normes de productivité » (article 97). Va-t-elle conduire à une contractualisation individuelle qui signerait la fin du système solidaire d'assurance maladie : « Le médecin ne peut aliéner son indépendance sous quelque forme que ce soit » (article 5) ?

## **Non, le médecin du 21ème siècle ne sera pas un chasseur de primes !**

**Les organisations syndicales demandent l'abandon de  
toutes les primes à la performance :**

<b>Association des médecins urgentistes de France</b>	<a href="mailto:secretariat@amuf.fr">secretariat@amuf.fr</a>
<b>Sud santé sociaux</b>	<a href="mailto:sud.crc@wanadoo.fr">sud.crc@wanadoo.fr</a>
<b>Syndicat des médecins anesthésistes réanimateurs non universitaires</b>	<a href="mailto:anlou84@yahoo.fr">anlou84@yahoo.fr</a>
<b>Syndicat de la médecine générale</b>	<a href="mailto:syndmedgen@free.fr">syndmedgen@free.fr</a>
<b>Syndicat national des psychiatres privés</b>	<a href="mailto:info@afpep-snpp.org">info@afpep-snpp.org</a>
<b>Syndicat des praticiens des hôpitaux publics</b>	<a href="mailto:bruno.devergie@orange.fr">bruno.devergie@orange.fr</a>
<b>Syndicat des psychiatres d'exercice public</b>	<a href="mailto:poli.angelo@wanadoo.fr">poli.angelo@wanadoo.fr</a>
<b>Syndicat des psychiatres des hôpitaux</b>	<a href="mailto:jc.penochet@wanadoo.fr">jc.penochet@wanadoo.fr</a>
<b>Union syndicale de la psychiatrie</b>	<a href="mailto:uspsy@free.fr">uspsy@free.fr</a>